

POUR INFORMATION

Instauration du dépistage sélectif de la maladie de Chagas :
incidence sur les circulaires d'information

Lettre aux clients n° 2010-13

Le 3 mai 2010

Madame,
Monsieur,

Au cours du mois de mai, la Société canadienne du sang commencera à rechercher les anticorps dirigés contre le *Trypanosoma cruzi*, le parasite responsable de la maladie de Chagas, dans le sang des donneurs présentant un plus grand risque d'être touchés par cette maladie. La mention suivante s'appliquera à l'édition de janvier 2009 des circulaires d'information (section Composition) :

L'échantillon de sang ne fait l'objet d'une recherche d'anticorps dirigés contre le *Trypanosoma cruzi* (le parasite responsable de la maladie de Chagas) que lorsque le donneur présente un plus grand risque d'être atteint de cette maladie.

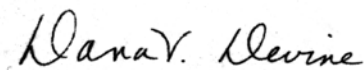
Des renseignements sur le dépistage de la maladie de Chagas figureront dans la nouvelle version des circulaires, dont la publication est prévue pour la fin de 2010.

Cette lettre peut également être consultée à l'adresse www.sang.ca, dans la section « Hôpitaux ».

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le spécialiste de la liaison avec les hôpitaux de votre région (voir pièce jointe).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La vice-présidente des affaires médicales et scientifiques et de la recherche,



Dana V. Devine, Ph.D.